



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-LÉANDRE**

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Léandre, tenue le jeudi 21 juin 2018 à la salle municipale située au 2005, rue de l'Église à Saint-Léandre, à 20h 00.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Monsieur Steve Castonguay, Maire
Madame Guylaine Ouellet, Conseillère #2
Madame Rose Lagacé, Conseillère #3
Madame Julie Michaud, Conseillère # 4
Monsieur Normand Lévesque, Conseiller # 6

EST ABSENT :

Monsieur Gilles Rioux, Conseiller #1
Monsieur Emmanuel Bernier, Conseiller au # 5

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de Monsieur Steve Castonguay, maire.

Monsieur André Marcil, fait fonction de secrétaire-trésorier.

(1) Personne est présente à la séance extraordinaire.

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte à 20h00.
Un mot de bienvenue est prononcé par le président de l'assemblée.

1 Adoption de l'ordre du jour

Monsieur Steve Castonguay fait lecture de l'ordre du jour reçu par le directeur général et affiché sur le site internet de la municipalité au moins 72 heures avant la tenue de la séance ordinaire le jeudi 21 juin 2018, pendant la séance de travail du lundi 18 juin 2018 à 19 heures

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Embauche employé municipale saison 2018-2019.**
- 4. Période de questions**
- 5. Fermeture de l'assemblée**

Résolution 1806-10

Il est proposé par Madame Rose Lagacé et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel reçu le lundi 18 juin et lu par Monsieur Castonguay Maire.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2 Embauche employé municipal saison 2018 - 2019

Résolution 1806-11

Il est proposé par **Madame Julie Michaud** et unanimement résolu d'engager Monsieur André Lagacé selon le contrat de travail déposé au présent procès – verbal et d'autoriser le maire à signer le contrat de travail à titre de représentant de la Municipalité de Saint-Léandre. (annexe (1) contrat de travail 2018 André Lagacé). Un vote a lieu.

POUR

Madame Guylaine Ouellet
Madame Rose Lagacé
Madame Julie Michaud

CONTRE

Monsieur Normand Lévesque

Adoptée à la majorité des conseillers présents.

3 Période des questions

Une période de question est tenue

4 Levée de la séance de travail

Résolution 1806-12

Il est proposé par **Madame Guylaine Ouellet** et unanimement résolu de procéder à la lever de la séance extraordinaire, du 21 juin 2018, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 05.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Steve Castonguay
Maire

André Marcil,
Directeur général,
Secrétaire-trésorier

Je soussigné, Steve Castonguay, maire de la municipalité; de Saint-Léandre, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.